



الجمعية المغربية للمهندسين المنضربين
Association des Architectes-Paysagistes du Maroc

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rabat, le 14 juin 2013

L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES-PAYSAGISTES DU MAROC LANCE SON PROGRAMME DE TRAVAIL SUR UNE CHARTE NATIONALE DU PAYSAGE

Aujourd'hui, plus que jamais, le paysage est le théâtre des revendications sociales et urbaines à l'échelle mondiale.

En réponse à l'appel de la Fédération Internationale des Architectes-Paysagistes (IFLA) et en collaboration avec l'UNESCO¹ et ICOMOS², l'AAPM a rassemblé ses membres en vue de proposer une Charte Nationale pour servir de base à la future Convention Internationale du Paysage en cours d'élaboration.

Dans les mois à venir, l'AAPM lancera un appel aux interlocuteurs et partenaires (ministères, collectivités locales, architectes, urbanistes, société civile, etc.) dans l'objectif de former un groupe de travail, avec le soutien et le cadrage du comité international qui rédige la Convention Internationale du Paysage (ILC).

En tant que catalyseur du développement durable, la Charte Nationale du Paysage a pour objectif de favoriser la coopération interministérielle et interrégionale ainsi que le dialogue entre public et privé.

Cette prise de conscience du paysage au Maroc à travers la Charte Nationale sera le garant de la qualité du cadre de vie du citoyen marocain.



De droite à gauche : Siham Ben Sari, Carey Duncan, Camélia Bouazzaoui, Rachid Haouch, Mounia Bennani, Salima Belemkaddem

¹ Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

² Conseil International des Monuments et des Sites

AAPM

3 rue Annaba porte 12 - 3ème étage Hassan - Rabat - Maroc

Tel: + 212 (0)5 37 70 42 93 - Fax: + 212 (0)5 37 70 42 95

aapm.paysagistes@gmail.com



Plus d'information :

<http://iflaifc.webs.com/>
www.iflaonline.org

Mounia Bennani, Présidente :
 bennani_mounia@hotmail.com

Carey Duncan, Secrétaire Général :
 duncan.carey@gmail.com
 aapm.paysagistes@gmail.com

Complément d'information
L'AAPM

L'Association des Architectes-Paysagistes du Maroc, fondée officiellement le 28 décembre 2010 est une association qui regroupe les professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre du paysage qui exercent au Maroc. L'Association a été acceptée à l'unanimité en tant que membre à part entière de la **Fédération Internationale des Architectes Paysagistes (IFLA)** en 2011.

La préoccupation de l'AAPM est autant la valorisation de la profession que la valorisation du paysage au Maroc à toutes les échelles.

L'AAPM s'adresse à la fois à la maîtrise d'ouvrage de toute nature et à l'ensemble de la maîtrise d'œuvre. L'association apporte l'assurance que les membres agréés ont, de par leur formation ou leur habilitation, un niveau de compétence reconnu en tant que paysagiste concepteur et maître d'œuvre.

L'AAPM se veut le lieu privilégié et spécifique au Maroc de regroupement des architectes-paysagistes dont le rôle fondamental est la maîtrise du projet de paysage dans toutes ses dimensions et dans toutes ses échelles.

L'IFLA – LA FEDERATION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES-PAYSAGISTES

L'IFLA est composé d'environ 70 membres issus du monde entier.

Elle est l'organe représentant les architectes-paysagistes à l'échelle internationale. Son but est de s'assurer que la profession d'architecte-paysagiste continue à prospérer dans son devoir de création, de gestion et de protection de notre environnement.

Elle coordonne aussi les activités des associations membres lorsqu'il s'agit de problèmes mondiaux.

Les principaux objectifs de l'IFLA sont :

- Le développement et la promotion de la profession de l'architecture du paysage, avec ses arts, ses sciences et techniques connexes, à travers le monde ;
- La sensibilisation et la prise en considération de l'architecture du paysage en tant que phénomènes physiques, sensibles et culturels liés au patrimoine environnemental dans un souci de durabilité écologique et social ;
- L'établissement de normes et règles régissant la pratique professionnelle dans la conception du paysage, son évolution, sa gestion et sa conservation.

Pour atteindre ces objectifs, l'IFLA s'implique dans :

- L'accompagnement de la formation professionnelle et la formation continue, le développement professionnel des praticiens ;
- La valorisation de l'image de la profession et la communication entre les membres ;
- L'augmentation du nombre d'adhérents pour une plus grande représentation de la profession à l'échelle internationale ;
- La participation des membres pour une gestion efficace et un meilleur usage des ressources limitées.

AAPM

3 rue Annaba porte 12 - 3ème étage Hassan - Rabat - Maroc

Tel: + 212 (0)5 37 70 42 93 - Fax: + 212 (0)5 37 70 42 95

aapm.paysagistes@gmail.com